

0851560J  
ACADEMIE DE NANTES  
COLLEGE ALEXANDRE SOLJENITSYNE  
2 IMPASSE GUTENBERG  
85190 AIZENAY  
Tel : 0228150648

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 32

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/11/2023

Réuni le : 23/11/2023

Sous la présidence de : Isabelle Tabart

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

**LIBRAIRIES INDÉPENDANTES EN PAYS DE LA LOIRE:**

Le Conseil d'Administration autorise la signature d'une convention de partenariat entre le collège Alexandre Soljenitsyne et l'association des Librairies Indépendantes en Pays de la Loire. Dans le cadre de la convention l'association s'engage à distribuer des bons d'achat individuels d'une valeur de 20,00 euros aux élèves participant au projet à savoir les élèves de la classe de 4ème B et les élèves de l'I.M.E. Elle s'engage également à financer une intervention d'un acteur du livre auprès de ces élèves.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0